

La Communauté de communes recrute : un responsable d'exploitation Pour la régie de collecte des déchets ménagers & assimilés

H/F recruté au 1^{er} juin 2018 à temps complet (35 heures hebdomadaires)

CONTEXTE

La Communauté de communes du pays de Fayence a mis en place une régie de collecte des déchets ménagers en janvier 2015 sur une partie du territoire communautaire avant d'être généralisée en février 2016. Cette montée en charge de la régie se double d'un développement de tournées nouvelles (cartons, tri sélectif...) et nécessite aujourd'hui la présence d'un responsable d'exploitation à temps complet.

La volonté de la Communauté de communes est de poursuivre l'optimisation et le développement de tournées nouvelles.

MISSION

En relation directe avec les services fonctionnels et opérationnels, et en étroite collaboration avec l'atelier de mécanique basé au quai de transfert, le responsable d'exploitation est chargé de la mise en œuvre quotidienne de la prestation de collecte des déchets et du management d'une équipe d'environ 30 agents composée de chauffeurs et de ripeurs. Personne de confiance de la Direction, il est garant de la bonne réalisation des tournées, de la fluidité des opérations et de la qualité du service public rendu.

1/ Mise en œuvre, développement et contrôle qualité des tournées :

- Mise en œuvre
 - Appliquer sur le terrain les tournées existantes,
 - Organiser la collecte des dépôts sauvages selon le listing communiqué par la cellule administrative et selon les dépôts constatés par les équipages au cours des tournées,
 - Organiser la collecte des encombrants selon le listing communiqué par la cellule administrative,
 - Elaborer les plannings (prévisionnels et réalisés) requérant anticipation et centralisation de toutes les absences prévisibles du personnel ; transmettre au préalable aux services administratifs déchets et RH les plannings prévisionnels,
 - Veiller à l'optimisation des moyens humains et matériels (planifier les congés annuels sur les périodes creuses, optimiser l'effectif des équipages en fonction des tournées).
- Développement
 - Ajuster les tournées au fil des évolutions rencontrées sur le terrain (création de nouveaux lotissements ...),
 - En collaboration avec la cellule administrative, optimiser les tournées existantes et développer de nouvelles tournées dans le cadre du renforcement de la collecte sélective,
 - Les objectifs du développement des tournées sont le renforcement de la collecte sélective, la maîtrise des coûts et la qualité du service rendu.
- Contrôle qualité :
 - Assurer un contrôle qualité quotidien des tournées effectuées par l'analyse des données GPS en veillant au strict respect de l'application de la réglementation par les agents (horaire, temps de travail, temps de pause, respect du sens et du plan du circuit de collecte, respect du code de la route : pratique bilatérale, ...) et si nécessaire assurer un contrôle des tournées sur le terrain.
 - Veiller à ce que chaque agent porte des équipements de protection individuelle (EPI),

- Veiller au respect des règles d'utilisation des matériels,
- Suivi des habilitations (FIMO + carte conducteur...), des formations spécifiques (CACES) des conducteurs,
- Assurer la formation des nouvelles recrues pour la bonne exécution de leur mission,
- Faire remonter aux communes les demandes d'élagage et en assurer le suivi.

2/ Management de l'équipe :

- Echanger avec les agents sur les situations rencontrées pendant la tournée,
- Assurer si besoin un recadrage verbal pour recentrer l'action sur les missions qui leur sont confiées, et s'appuyer si nécessaire sur le Service RH pour la rédaction de courriers,
- Assurer l'interface avec les services administratifs en transmettant les informations nécessaires (rapports d'incidents...) au traitement des conséquences des dysfonctionnements rencontrés dans l'organisation du travail (tant sur les aspects managérial, technique, juridique que financier),
- Veiller au maintien d'un bon climat social en favorisant l'échange et la communication avec les équipes (rappel des consignes nécessaires à la bonne exécution du service, pratique de l'écoute active, échange en amont avec le service RH sur les moyens de recadrage des agents avant l'annonce de décisions disciplinaires), rappel des objectifs.

COMPETENCES REQUISES

Maitriser le management d'une équipe, savoir utiliser les outils bureautiques, être familiarisé avec l'outil GPS, Connaissances dans le domaine des déchets, de la logistique du transport, permis B obligatoire

SAVOIR ETRE

Avoir le sens des responsabilités et des priorités, goût pour le travail en équipe, qualités relationnelles, sens de l'équité, sens du contact et de l'écoute, réactivité, efficacité managériale, dynamisme, impartialité, rigueur, autonomie et maîtrise de soi.

EXPERIENCE

Expérience exigée dans le domaine du management d'une équipe technique

Expérience souhaitable dans le domaine de la collecte des déchets, de la logistique et des transports

CONDITIONS D'EMPLOI

Le poste est ouvert aux fonctionnaires relevant de la filière technique (cadre d'emploi des techniciens ou des agents de maîtrise) et de la filière administrative (cadre d'emploi des rédacteurs ou des adjoints administratifs) par voie de mutation.

Selon le profil du candidat retenu, la possibilité du recours à un agent contractuel est également ouverte dans les conditions de l'article 3-1 et suivants de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire RIFSEEP ou équivalent

DATE DU POSTE A POURVOIR : 1^{er} juin 2018

Les candidatures sont à adresser par courrier ou par courriel (CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative précisant le grade et l'échelon détenu actuellement pour les fonctionnaires) à l'attention de Monsieur René UGO – Président de la Communauté de Communes du Pays de Fayence – Direction des Ressources Humaines avant le 9 avril 2018.